

# Lettres à un Évangéliste

## Lettre 5

### Tracts

Il semble que je doive prendre la plume, une fois de plus, pour vous parler de certains points touchant à l'évangélisation et qui se sont imposés à moi ces derniers temps. Je souhaiterais ardemment que trois côtés de ce travail occupent une place bien plus importante parmi nous : le dépôt de traités, la prédication de l'Évangile et l'école du dimanche.

Je suis frappé de ce que le Seigneur réveille l'attention en ce qui concerne l'importance des dépôts de traités, comme moyens d'action de valeur pour l'évangélisation. Mais je me demande si nous prenons cela vraiment à cœur ? Comment cela se fait-il ? Les livres et les traités ont-ils perdu leur intérêt et leur valeur à nos yeux ? Ou bien la faute en incombe-t-elle à la manière de tenir nos dépôts de traités ? À mon avis, c'est là qu'il y a une lacune.

Je verrais volontiers un dépôt bien tenu dans chaque ville importante. Par « bien tenu » je veux dire qu'il serait entrepris et géré comme un service pour le Seigneur, avec un véritable amour pour les âmes, un réel intérêt pour la propagation de la vérité et en même temps avec de sérieuses compétences en gestion. J'ai connu plusieurs dépôts qui sont tombés à zéro à cause du manque de sens commercial de ceux qui les dirigeaient. Ils semblaient très sérieux, tout à fait sincères, mais absolument incapables de diriger une affaire. Bref, c'étaient des personnes entre les mains desquelles n'importe quelle affaire aurait périclité. Par exemple, j'ai visité certains endroits où le dépôt des tracts était géré, ou plutôt mal géré, par des invalides. À un endroit, j'ai trouvé l'entreprise entre les mains d'une pauvre vieille femme alitée. C'était une personne très chère, et c'était tout à fait délicieux de passer une heure à son chevet, mais comment pourrait-elle gérer un dépôt ? Je crois qu'elle était alitée depuis trois ans. On pouvait passer des années devant sa porte sans jamais savoir qu'il existait un tract ou un livre. Il n'y avait pas de magasin, pas de publicité, aucune sorte d'exposition des tracts en vitrine.

Il ne s'agit pas non plus d'un cas isolé. Si c'était le cas, je le passerais sous silence. Dans de nombreuses grandes villes, dans une pièce obscure d'une ruelle, quelques tracts rassemblés dans une poussière et une confusion honteuse.

Maintenant, j'aimerais savoir qui pourrait être censé acheter des tracts dans de telles circonstances. Assurément, la majorité des gens ne le

feraient pas. Et puis, dans de nombreux endroits, on constate une défaillance la plus déplorable quant au travail précieux et intéressant qu'est la conduite d'un dépôt. Comment pouvons-nous atteindre au mieux les personnes pour lesquelles les tracts et les livres sont préparés ? Je crois qu'il faut exposer les livres et les tracts à la vente dans une vitrine, lorsque cela est possible, afin que les gens puissent les voir en passant, puis entrer et acheter ce qu'ils veulent. Beaucoup d'âmes ont été touchées de cette manière. Beaucoup, je n'en doute pas, ont été sauvés et bénis grâce à des tracts vus pour la première fois dans une vitrine ou disposés sur un comptoir. Mais là où une telle possibilité n'existe pas, la salle de réunion de l'assemblée est l'endroit le plus approprié pour un dépôt de traités.

Il y a un réel besoin d'un dépôt de traités dans chaque grande ville, tenu par quelqu'un qui ait de l'intelligence et de saines habitudes de gestion, qui soit capable aussi de parler aux gens au sujet des traités, et de recommander ceux qui pourraient être utiles à des âmes anxieuses qui recherchent la vérité. De cette manière, j'en suis sûr, beaucoup de bien pourrait être fait. Les chrétiens de la ville sauraient où aller pour trouver des traités, non seulement pour leur propre usage, mais aussi pour les distribuer. Il est certain que si une chose vaut la peine d'être faite, elle vaut la peine d'être bien faite ; et si ce n'est pas utile de s'occuper d'un dépôt, nous ne savons pas ce qui pourrait l'être.

Le dépôt de traités doit être pris en charge comme un service pour Christ. Et je suis assuré que là où il est ainsi entrepris et poursuivi, avec énergie, zèle et droiture, le Seigneur le reconnaîtra et lui fera porter des fruits. N'y a-t-il personne qui veuille entreprendre ce travail précieux pour l'amour de Christ et non pour une rétribution ? N'y a-t-il personne qui veuille s'y engager avec une foi simple, comptant sur le Dieu vivant ?

C'est là qu'est le fond de la question. Pour cette branche de l'œuvre, comme pour toutes les autres, nous avons besoin de personnes qui se confient en Dieu et qui renoncent à elles-mêmes. Un grand point serait gagné si le dépôt de traités était placé sur son vrai terrain, considéré comme une partie intégrante de l'évangélisation, entreprise avec la conscience de la responsabilité devant le Seigneur et poursuivie avec l'énergie de la foi dans le Dieu vivant. Chaque branche de l'œuvre de l'Évangile : le dépôt, la prédication et l'école du dimanche, doit être poursuivies de cette manière. Il est bon et très important d'avoir une pleine et chaleureuse communion dans tout notre service ; mais si nous attendons la communion et la coopération pour commencer un travail qui entre dans le domaine de la responsabilité personnelle d'un ou de

plusieurs, nous n'avancerons pas beaucoup et même le travail risque de ne pas se faire du tout.

J'aurai l'occasion de revenir plus particulièrement sur cette question lorsque je traiterai de la prédication ou de l'école du dimanche. Ce que je désire maintenant, c'est de montrer que le dépôt de traités est un aspect très important et très efficace de l'évangélisation. Si nos amis en sont profondément convaincus nous aurons gagné un grand point. Je dois vous confesser que j'ai été souvent douloureusement peiné par la façon froidement commerciale avec laquelle on parle de la publication et de la vente des livres et des traités, une manière convenant peut-être aux affaires purement commerciales, mais qui est choquante lorsqu'il s'agit de la précieuse Œuvre de Dieu.

J'admets parfaitement, et même je lutte pour cela, que l'administration du dépôt réclame de bonnes et saines habitudes de gestion, et des principes de droiture morale en affaires. Mais en même temps je suis persuadé que le dépôt de traités n'occupera jamais la place qui convient, n'aura pas son plein sens, n'atteindra pas son vrai but, s'il n'est pas fermement établi sur une base sainte et considéré comme une partie intégrante de la merveilleuse œuvre à laquelle nous sommes appelés : l'œuvre active, sérieuse, persévérante de l'évangélisation.

Et ce travail doit être entrepris avec un sens de la responsabilité envers Christ, et avec l'énergie de la foi dans le Dieu vivant. Une assemblée de croyants ou bien quelque riche particulier ne pourra pas choisir un protégé incapable et lui confier la direction de cette affaire afin de lui procurer un gagne-pain. Il est très précieux pour tous d'avoir communion dans le travail ; mais je suis absolument convaincu que le travail doit être entrepris comme un service pour Christ, directement, et poursuivi avec l'amour des âmes et un véritable intérêt pour la diffusion de la vérité.

J'espère vous parler encore au sujet des deux autres côtés de mon sujet.

En attendant, je reste, bien cher A—, votre compagnon d'œuvre profondément attaché...